

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2023



Allen, Paquet & Arseneau LLP

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS • COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.

Index

aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2.
État de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds	3.
État des produits et charges	4.
État de l'évolution des soldes de fonds	5.
État des flux de trésorerie	6.
Notes aux états financiers	7 - 10.
Avis au lecteur	11.
État des produits et charges supplémentaire - Représentation et communications	12.
État des produits et charges supplémentaire - Projets	13 - 19.





RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT

Aux membres de
La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.

Opinion

Nous avons audité les états financiers ci-joints de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc., qui comprennent l'état de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds au 31 mars 2023, l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 mars 2023, ainsi que l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, N.-B.

Le 7 juin 2023

Allen, Paquet & Arseneau LLP
Comptables professionnels agréés

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds

Au 31 mars **2023** **2022**

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	69 463 \$	- \$
Débiteurs (note 3)	129 686	186 772
Frais payés d'avance	22 322	35 342
Recevable du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	46 916	-
	268 387	222 114

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

29 980 35 600

298 367 \$ 257 714 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	- \$	22 293 \$
Créditeurs et charges à payer (note 6)	168 880	87 909
Apports reportés (note 7)	110 450	63 450
Payable au Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	-	35 253

279 330 208 905

SOLDES DE FONDS

INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES **29 980** 35 599

NON AFFECTÉS - Page 5 **(10 943)** 13 210

19 037 48 809

298 367 \$ 257 714 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration

_____ Administrateur

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des produits et charges

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
PRODUITS			
Contributions fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	730 000 \$	730 000 \$	630 000 \$
Subventions salariales	-	796	133 518
Administration de projets et autres	221 988	266 648	269 696
Projets	757 103	634 129	618 830
	1 709 091	1 631 573	1 652 044
CHARGES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communications (page 12)	1 134 157	1 125 486	1 083 533
PROJETS			
Emploi d'été Canada (page 13)	3 570	7 363	3 735
Immigration francophone (page 14)	482 154	483 241	395 641
SEED (page 15)	5 964	7 713	5 485
Cahier d'activité préscolaire (page 16)	30 000	30 000	-
Mentorat (page 17)	92 168	9 301	-
Consultation PSC/LLO (page 18)	132 250	168 681	195 233
Jeunesse Canada au travail (page 19)	10 997	11 730	23 065
	757 103	718 029	623 159
	1 891 260	1 843 515	1 706 692
DÉFICIT AVANT AUTRE REVENU	(182 169)	(211 942)	(54 648)
AUTRES REVENU			
Contribution du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	182 169	182 169	54 648
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS DE L'EXERCICE - Page 5	- \$	(29 773) \$	- \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	<u>Non affecté</u>	<u>Investis dans les immobilisations corporelles</u>		
SOLDE DE FONDS				
Début de l'exercice	13 210 \$	35 599 \$	48 809 \$	48 809 \$
Excédent des charges sur les produits	(22 035)	(7 737)	(29 772)	-
Acquisition d'immobilisation corporelles	(2 118)	2 118	-	-
SOLDES DE FONDS, fin de l'exercice	(10 943) \$	29 980 \$	19 037 \$	48 809 \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits	(29 772) \$	- \$
Ajustement pour		
Amortissement	7 737	9 436
	(22 035)	9 436
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution des débiteurs	57 087	31 175
Diminution (augmentation) dans frais payés d'avance	13 022	(31 346)
Augmentation (diminution) dans créditeurs et charges à payer	80 970	(33 906)
Augmentation dans apports reportés	46 999	47 103
	176 043	22 462
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Payable au Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	(82 169)	(54 648)
	(82 169)	(54 648)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 118)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	91 756	(32 186)
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice	(22 293)	9 893
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE (INSUFFISANCE), fin de l'exercice	69 463 \$	(22 293) \$

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. a été fondée en 1973 afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté acadienne de cette province. Elle se veut le groupe de représentation collective de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et est vouée au développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la loi sur les sociétés provinciales, et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

(a) Classification des fonds

Le fonds de fonctionnement général sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

Le fonds des immobilisations corporelles sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations corporelles et à leur financement.

(b) Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

(c) Immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé selon des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations à leurs valeurs résiduelles estimatives sur la vie utile de chaque actif selon le taux annuel suivant:

Équipement de bureau	20% Dégressif
Logiciel	50% Dégressif
Matériels informatiques	30% Dégressif

(d) Produits et charges

En tant qu'organisme subventionné par divers paliers gouvernementaux, la SANB doit se conformer aux protocoles d'ententes et n'utiliser les fonds octroyés que pour les programmes approuvés. Le revenu d'une subvention ou contribution est reconnu dans un exercice s'il a été utilisé dans le cadre de l'entente. Si un programme n'est pas terminé à la fin d'un exercice, le revenu excédentaire est reporté à l'exercice ultérieur afin de compléter le programme.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)**(e) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(f) Espèces et quasi-espèces

La politique de l'organisme consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

(g) Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer.

3. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes - clients	7 694 \$	5 000 \$
Citoyenneté et Immigration	27 472	92 744
Dépenses-toi	7 724	-
APECA	36 446	-
GNB - Service à l'emploi	-	8 799
GNB - Projet livre à colorier	-	30 000
Subvention salariale	-	3 177
Taxe de vente harmonisée	50 350	47 052
	129 686 \$	186 772 \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**Notes aux états financiers****Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023**

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	59 855 \$	33 768 \$	26 087 \$	32 609 \$
Logiciel	18 044	18 042	2	4
Matériels informatiques	14 249	10 358	3 891	2 987
	92 148 \$	62 168 \$	29 980 \$	35 600 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire est une marge de crédit, pour un montant autorisé total de 160 000 \$ au taux préférentiel plus 1.5% dont 160 000 \$ est inutilisé au 31 mars 2023 (2022 - 160 000\$) et est garanti par le Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. Le taux préférentiel au 31 mars 2023 est de 6.70% (2022 - 3.20%).

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2023	2022
Comptes fournisseurs	140 641 \$	75 055 \$
Frais courus	12 000	5 650
Salaires à payer	16 239	7 204
	168 880 \$	87 909 \$

7. APPORTS REPORTÉS

	2023	2022
Immigration et diversité francophone au Nouveau-Brunswick	27 583 \$	24 450 \$
Forum en éducation	-	9 000
GNB - Projet livre à colorier	-	30 000
Mentorat	82 867	-
	110 450 \$	63 450 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

8. ORGANISME SOUS CONTRÔLE COMMUN

Le Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. est un organisme qui a été créé dans le but d'accumuler des fonds pour répondre aux besoins financiers éventuels de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. Par conséquent, les deux organismes ont les mêmes membres et sont donc considérés comme sous contrôle commun.

Au 31 mars 2023, les actifs, passifs et actifs nets du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. sont les suivants:

Actif	1 819 224 \$
Soldes de fonds	1 819 224 \$

9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. s'est engagée dans un bail pour des locaux à Petit-Rocher d'une durée de dix ans en date du 1er février 2020 venant à échéance le 31 janvier 2030.

Les baux, qui seront enregistrés à titre de contrats de locations opérationnelles, auront des paiements approximatifs minimaux suivants pour les cinq prochaines années :

2024	25 083 \$
2025	25 083
2026	25 083
2027	25 083
2028	25 083

125 415 \$

10. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice, l'organisme a contesté des factures reçues de fournisseurs de services pour un montant total de 124 979 \$. Il est de l'avis de la direction que l'organisme ne devra pas payer ses factures. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers pour refléter ce montant.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**Juste valeur**

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur due à l'échéance à court terme de ces items.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour la société de ne pas être en mesure de respecter ses engagements. La société a élaboré un plan complet qui lui permettra d'honorer ses obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Pareil plan est principalement fondé sur les flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

AVIS AU LECTEUR

Notre audit des états financiers de la La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 a été effectué dans le but de formuler une opinion sur les états financiers réglementaires mentionnés dans notre rapport des auditeurs indépendants adressé au conseil d'administration en date du 7 juin 2023.

Nous avons compilé les annexes supplémentaires de la La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2023 à partir des renseignements fournis par la direction. Nous n'avons procédé ni à un audit ni à un examen et nous n'avons pris aucune autre mesure pour nous assurer de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces annexes risquent de ne pas convenir à ses fins.

Bathurst, N.-B.

Le 7 juin 2023

Comptables professionnels agréés

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**État des produits et charges supplémentaire - Représentation et communications****(Non audité - voir avis au lecteur)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	730 000 \$	730 000 \$	630 000 \$
Administration de projets	260 596	91 738	77 500
Autres	143 561	174 910	192 196
	1 134 157	996 648	899 696
CHARGES			
Amortissement	-	7 737	9 436
Cotisations	9 268	11 828	9 224
Coûts opérationnels	76 331	67 600	74 197
Déplacements et frais de réunions	87 359	138 328	85 728
Honoraires	259 091	242 768	207 531
Publicité	56 125	84 090	55 345
Salaires et avantages sociaux	490 869	436 759	458 933
Autres	155 114	136 377	183 138
	1 134 157	1 125 487	1 083 532
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	- \$	(128 839) \$	(183 836) \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des produits et charges supplémentaire - Emploi d'été Canada
(Non audité - voir avis au lecteur)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
PRODUITS			
Subvention fédérale	3 570 \$	5 080 \$	3 735 \$
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	3 570	7 363	3 735
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	- \$	(2 283) \$	- \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des produits et charges supplémentaire - Immigration Francophone
(Non audité - voir avis au lecteur)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal
PRODUITS			
Citoyenneté et Immigration Canada	358 582 \$	359 669 \$	302 016 \$
Entente Canada - Nouveau-Brunswick	123 572	123 572	93 624
	482 154	483 241	395 640
CHARGES			
Conférences et ateliers	10 153	7 104	4 978
Déplacements et frais de réunions	45 789	57 028	6 662
Frais de bureau et d'administration	64 429	65 330	49 795
Honoraires	27 087	26 087	31 551
Promotion outremer	11 500	6 666	-
Promotion et sensibilisation	106 612	104 933	90 228
Salaires et avantages sociaux	203 316	202 823	204 759
Loyer	4 200	4 200	4 200
Formation	9 068	9 070	3 467
	482 154	483 241	395 640
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$	- \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**État des produits et charges supplémentaire - SEED****(Non audité - voir avis au lecteur)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
PRODUITS			
Subvention	5 964 \$	5 964 \$	5 485 \$
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	5 964	7 713	5 485
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	- \$	(1 749) \$	- \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des produits et charges supplémentaire - Cahier d'activité préscolaire
(Non audité - voir avis au lecteur)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réal	2022 Réal
PRODUITS			
Financement Agricole Canada	15 000 \$	15 000 \$	-
Ministère de l'éducation	15 000	15 000	-
	30 000	30 000	-
CHARGES			
Frais d'administration	4 500	4 500	-
Honoraires	9 500	9 952	-
Promotion	16 000	12 848	-
Voyage et hébergement	-	2 700	-
	30 000	30 000	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	-
	\$	\$	\$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**État des produits et charges supplémentaire - Mentorat****(Non audité - voir avis au lecteur)**

	2023	2023	2022
Pour l'exercice terminé le 31 mars	Budget	Réel	Réel
PRODUITS			
Patrimoine canadien	92 168 \$	9 301 \$	- \$
CHARGES			
Frais d'administration	13 825	2 780	-
Honoraires	52 000	5 375	-
Promotion	1 000	-	-
Voyage et hébergement	25 343	1 146	-
	92 168	9 301	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$	- \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des produits et charges supplémentaire - Consultation PSC/LLO
(Non audité - voir avis au lecteur)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
PRODUITS			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	-	-	81 422
Contribution - APECA	132 250	89 546	85 554
Contribution - GNB	-	-	25 000
	132 250	89 546	191 976
CHARGES			
Déplacements	1 000	5 387	-
Frais d'administration	19 837	19 837	10 600
Honoraires	111 413	143 144	171 119
Salaires et avantages sociaux	-	-	1 623
Promotions	-	313	11 891
	132 250	168 681	195 233
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	-	(79 135) \$	(3 257) \$

LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
État des produits et des charges supplémentaire - Jeunesse Canada au travail
(Non audité - voir avis au lecteur)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2023 Budget	2023 Réel	2022 Réel
PRODUITS			
Subvention	10 997 \$	10 997 \$	21 994 \$
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	10 997	11 730	23 065
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	- \$	(733) \$	(1 071) \$
